

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-14-0752 du 14/11/2014

Arrêté du 8 janvier 2013

ARRETE RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR DIVISIONNAIRE
DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté rapporte et porte nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des Finances publiques de classe normale.

Date d'application : 1^{er} semestre 2013

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT NOMINATION DANS LE GRADE D'INSPECTEUR
DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE



ARRÊTÉ rapportant et portant nomination dans le grade d'inspecteur
divisionnaire des finances publiques de classe normale

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU
BUDGET,**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- VU le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- VU le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- VU l'arrêté du 26 décembre 2011 relatif au classement des postes comptables de la Direction générale des finances publiques ;
- VU l'avis de la commission administrative paritaire centrale n° 2, n° 3 et n° 4 des 18, 19, 24 et 25 octobre 2012 ;
- VU l'arrêté du 13 décembre 2012 portant nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale ;

A R R Ê T E

Article premier : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 13 décembre 2012 en tant qu'elles concernent la nomination dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale de M. Jean-Philippe VANGAEVEREN, inspecteur des finances publiques.

Situation ancienne dans le grade d'inspecteur des finances publiques :

Grade	Date d'ancienneté	Affectation
I10	01/05/2010	Comptable du centre des finances publiques de Dun-le-Palestel (Creuse)

Situation nouvelle dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale :

Grade	Date d'ancienneté	Date d'effet traitement	Affectation
IDIVCN 1	01/05/2010	01/01/2013	Comptable du centre des finances publiques de Mehun-sur-Yèvre (Cher)
IDIVCN 2	01/11/2012	01/01/2013	

Article 2 : M. Jean-Philippe VANGAEVEREN est promu au grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale dans les conditions ci-après indiquées :

Situation ancienne dans le grade d'inspecteur des finances publiques :

Grade	Date d'ancienneté	Affectation
I11	01/11/2012	Comptable du centre des finances publiques de Dun-le-Palestel (Creuse)

Situation nouvelle dans le grade d'inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale :

Grade	Date d'ancienneté	Date d'effet traitement	Affectation
IDIVCN 2	01/01/2013	01/01/2013	Comptable du centre des finances publiques de Mehun-sur-Yèvre (Cher)

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 08 JANVIER 2013
 POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU
 MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
 CHARGÉ DU BUDGET,
 L'ADMINISTRATEUR CIVIL HORS CLASSE,
 CHEF DU BUREAU RH – 1B,

O. ROUSEAU

BOFiP Direction générale des Finances publiques Directeur de publication : Bruno Parent	ISSN 2268-0756
---	----------------